



Observatoire des marchés publics romand

p.a. SIA section vaud

av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

---

## Analyse des procédures de passation de marchés publics

**Date de l'analyse:**

30.11.2025

**Titre du projet du marché:**

Aigle - prestations de planificateur pour les travaux faisceau de voies du projet NESA (avec BIM) - phases 32 à 53

**Forme / genre de mise en concurrence:**

Appel d'offres avec cahier des charges détaillé

**ID du projet:**

#27199

**N° de la publication SIMAP:**

#27199-01

**Date de publication SIMAP:**

19.11.2025

**Adjudicateur:**

SBB CFF FFS Achats projets de construction Région Ouest

Rue de la Gare de Triage 7

1020 Renens - Suisse

+41790000000

frederic.maulat@sbb.ch

**Organisateur:**

SBB CFF FFS Achats projets de construction Région Ouest

Rue de la Gare de Triage 7

1020 Renens - Suisse

+41790000000

frederic.maulat@sbb.ch

**Inscription:**

Demande d'accès à l'environnement pour la remise de l'offres au moins dix jours ouvrables avant l'expiration du délai de soumission des offres.

**Visite:**

Pas de visite prévue

**Questions:**

08.12.2025 12h00, sur simap

**Rendu documents:**

19.01.2026 15h00 pour les préimpliqués

02.02.2026 15h00 pour les non préimpliqués

L'offre doit être soumise exclusivement dans SAP Ariba.

**Rendu maquette:**

Pas de maquette à rendre

**Type de procédure:**

Procédure ouverte soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux.

**Genre de prestations / type de mandats:**

CPV principal

71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

**Description détaillée des prestations / du projet:**

Prestations de planificateur pour les phases 32 à 53, dans le cadre des travaux d'Infrastructure pour le faisceau de voies du projet NESA (Nouvel Etablissement de service à Aigle)

**Communauté de mandataires:**

Admise.

Participation multiple admise selon simap, non admise selon conditions administratives.

**Sous-traitance:**

Admise, hormis :

- Chef de projet (génie civil)
- Spécialiste structure
- Responsable de la direction locale des travaux (DLT GC)

**Mandataires préimpliqués:**

Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres.

**Comité d'évaluation ou Jury:**

Les membres du comité d'évaluation ne sont pas mentionnés. Il n'est pas précisé s'il y a au moins trois membres et si ceux-ci disposent des compétences professionnelles nécessaires à une évaluation appropriée des offres. Toutefois, les membres du comité pour les marchés CFF sont soumis à des déclarations d'impartialité (art.3.al.2 OMP).

### **Conditions de participation:**

Le fournisseur doit être qualifié dans SAP Ariba dans le groupe de marchandises déterminant pour cet achat :

110 Disponibilité d'un système de management de la qualité suffisant.- Système de management de la qualité selon ISO 9001 ou équivalent.

### **Critères d'aptitude:**

Q1: Capacité suffisante pour exécuter le marché

J1 1 projet de référence présentant des tâches, une complexité et un niveau technique comparables. Le projet de référence doit être achevé ou en grande partie réalisé.

Q2: Qualification suffisante en matière de méthodologie BIM

J2 1 référence de projet montrant l'expérience acquise avec la méthode BIM dans le cadre d'une tâche comparable. Le projet de référence doit être achevé jusqu'à la fin de la phase 33.

Q3: Compatibilité openBIM des plateformes et outils BIM utilisés

J3 Démontrer que les plateformes et outils BIM proposés pour le présent projet permettent de travailler et d'échanger en openBIM.

EM1: Qualification suffisante pour chaque personne-clé prévue.

EM2: Qualification suffisante du responsable BIM du contractant. Ce rôle peut être assumé en union personnelle avec le directeur général ou une autre personne clé.

EM3: Sécurité. Le responsable de la direction locale des travaux (DLT GC) doit disposer de l'attestation « Autoprotection Déplacement sur les voies ».

EM4: Offre de prestations plausible. Nombre d'heures approprié pour les tâches à accomplir par phase/phase partielle, avec répartition appropriée entre les personnes-clés et les autres catégories d'honoraire.

### **Critères d'adjudication / de sélection:**

A1: Analyse du marché: (50%)

- Planification de la marche à suivre 15%
- Défis du projet 15 %
- Développement durable écologique 10%
- Description de l'organisation de projet BIM 10 %

A2: Aptitudes pratiques et techniques des personnes-clés prévues (20%)

- Chef de projet 10%
- Responsable de la direction locale des travaux (DLT GC) 10 %

A3: Prix 30%, méthode T200

Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.

### **Indemnités / prix:**



---

# Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce:

## Qualités de l'appel d'offres:

- Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.
- La description du projet et des enjeux / objectifs est suffisante.
- Les documents de l'appel d'offres contiennent une étude préliminaire et/ou un descriptif exhaustif des prestations basé sur les règlements concernant les prestations et les honoraires élaborés par la SIA (RPH), ce qui permet d'établir des offres comparables.
- Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et les règles de leur participation / exclusion du marché sont conformes à l'art. 14.4 SIA (2022) et à l'art.21a OMP (1995) ou l'art. 14 LMP/AIMP (2019).
- La pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
- Les moyens d'appréciation des critères d'aptitude sont clairement indiqués.
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.
- La méthode de notation des critères qualités est conforme à l'art. 24.7 SIA (2022).
- Les délais sont corrects.
- Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre sont mentionnées et correctes.
- L'échantillon de travail exigé par le maître d'ouvrage permet une analyse approfondie du problème conformément au règlement SIA 144 (2022).

## Manques de l'appel d'offres:

Les règles de participation multiple dans le cadre des communautés de soumissionnaires ne sont pas claires : admise selon simap, non admise selon cahier administratif.

## Observations de l'OMPr:

- L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, bien qu'il en respecte les principes généraux.
- L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art. 15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.

## Évaluation de l'OMPr:



# **CRAIA**

Conférence Romande des Associations,  
d'Ingénieurs et d'Architectes